



Association Nationale d'Intervention Sociale  
en Commissariat et Gendarmerie

# BULLETIN D'ADHESION ANNUEL 2025

## Adhésion d'une personne morale

Raison sociale	
Service	
Référent	
Adresse postale	
Téléphone	
Mail	

## Adhésion d'une personne physique

Nom	
Prénom	
Fonction	
Adresse postale	
Téléphone	
Mail	

Déclare adhérer à l'Association nationale d'intervention sociale en commissariat et gendarmerie (A.N.I.S.C.G)

Membre adhérent (personne morale) : 135,00 euros pour l'année civile en cours.  
Personne physique : 25,00 euros pour l'année civile en cours.

Le

Signature

A renvoyer à :

Association Nationale d'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie  
519 av. Pont Trinquat, A13, 34070 MONTPELLIER

Ou par mail à [contact@aniscg.org](mailto:contact@aniscg.org)

06.50.55.20.60